



Boulogne Billancourt, le 7 juillet 2022

Chères familles, chers enfants,

L'année scolaire vient de s'achever. Nous espérons que vous passerez un bel été après cette année scolaire encore particulière. Sans consignes au cours de l'été du Ministère de l'Education Nationale et des autorités diocésaines, nous ferons une rentrée classique. Nous vous retrouverons le jeudi 1<sup>er</sup> septembre pour une nouvelle année scolaire, dont vous trouverez les différents éléments ci-dessous.

Les listes de la constitution des classes vous seront communiquées la veille de la rentrée.

## *Jeudi 1er Septembre 2022*

### Classes Maternelles

#### **Petites Sections :**

Les élèves seront accueillis par demi groupe pour faciliter leur intégration. Le groupe A sera accueilli le jeudi 1er septembre et le groupe B le vendredi 2 septembre. La répartition des groupes vous sera envoyée par email dans le courant de la semaine prochaine.

Les enfants seront accueillis en classe de **9h00 à 11h30** par l'enseignante et l'aide maternelle. Les parents accompagneront les enfants dans la classe et les récupéreront à 11h30 devant la classe. Les parents ne resteront pas en classe. **Pas de restauration scolaire, ni d'accueil l'après-midi pour les petites sections le jeudi 1er septembre pour le groupe A, ni le vendredi 2 septembre pour le groupe B.**

Les enfants viendront en classe entière et toute la journée de 8h30 à 16h30 à partir du **lundi 5 septembre**.

#### **Moyennes Sections :**

Les élèves seront accueillis en classe entière de **8h30 à 11h30** par l'enseignante et l'aide maternelle. Les parents accompagneront les élèves devant la classe et les récupéreront à 11h30 devant la classe. Les parents ne resteront pas en classe. **Pas de restauration scolaire, pas d'accueil l'après-midi, pas de périscolaire (étude, garderie, activités).**

#### **Grandes Sections :**

Les élèves seront accueillis en classe entière à **9h00** par l'enseignante et l'aide maternelle dans l'aire de jeux des maternelles (bac à gomme) et récupérerés à 11h30 au même endroit. **Pas de restauration scolaire, pas d'accueil l'après-midi, pas de périscolaire.**

### Classes Élémentaires

#### **Classes de CP :**

Les classes de CP seront accueillies dans la cour à **8h30**. Chaque enseignante accueillera ses élèves. Fin de la classe à **11h30**. Les enfants seront récupérés dans la cour. **Pas de classe l'après-midi.**

**Pas de restauration scolaire, pas de périscolaire.**



**Classes de CE1 et CE2 :**

**Ouverture du portail à 12h45**

Les classes de CE1 seront accueillies par leurs enseignantes dans la cour à **13h00**.

Les classes de CE2 seront accueillies par leurs enseignantes dans la cour à **13h30**.

Fin de la classe à **16h30**. Les élèves seront récupérés dans la cour.

**Pas de restauration scolaire, pas de périscolaire.**

**Classes de CM1/CM2 :**

Les classes de CM1 seront accueillies par leurs enseignants dans la cour à **9h00**.

Les classes de CM2 seront accueillies par leurs enseignantes dans la cour à **9h30**.

Fin de la classe à **16h30**. Les élèves seront récupérés dans la cour.

**Possibilité de restauration scolaire, pas de périscolaire.**

## *Vendredi 2 Septembre 2022*

### Classes Maternelles

**Petites Sections : 9h00 à 11h30**

Accueil des élèves du groupe B. Les enfants seront accueillis en demi groupe, les parents accompagneront les enfants dans la classe et les récupéreront à 11h30 devant la classe. Les parents ne resteront pas en classe. **Pas de restauration scolaire, ni de classe l'après-midi.**

**Moyennes Sections : 8h30 à 16h30**

Les élèves seront accueillis en classe entière, les parents accompagneront les enfants devant la classe et les récupéreront à 16h30 devant la classe ou après le temps de garderie. Les parents ne resteront pas en classe. **Possibilité de restauration scolaire et de garderie.**

**Grandes Sections : 8h30 à 16h30**

Les élèves seront accueillis en classe entière. Les enfants entreront seuls dans l'établissement et seront accueillis le matin dans l'aire de jeux des maternelles (bac à gomme). Les parents récupéreront les enfants à 16h30 ou après la garderie dans l'aire de jeux des maternelles.

**Possibilité de restauration scolaire et de garderie.**

### Classes Élémentaires

**Ouverture du portail à 8h00**

**Du CP au CM2 : Classe de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h30**

**Possibilité de restauration scolaire et de garderie.**



A compter du lundi 5 septembre, fonctionnement ordinaire de l'école de la PS au CM2.

### HORAIRE DE LA CLASSE :

**Les jours de classe :** lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pas de classe le mercredi.

Les horaires de classe sont : Matin: 8h30 à 11h30 Après-midi : 13h00 à 16h30.

**Ces horaires doivent être absolument respectés.** Il ne sera pas possible d'entrer dans l'école par l'entrée du collège (6 rue du Parchamp). Toute absence doit être signalée à l'enseignant et au secrétariat de l'école par mail: [secretariatecole@sjparchamp.org](mailto:secretariatecole@sjparchamp.org) avant 9 heures. Si un élève est malade, cette absence doit être justifiée par un mot daté et signé des parents à son retour dans le carnet de liaison. Un certificat médical est exigé pour une absence supérieure à trois jours. L'élève ou ses parents doivent s'informer du travail donné si l'absence est supérieure à trois jours. Tous les rendez-vous (médicaux et autres) doivent être pris en dehors du temps scolaire. Si, pour une raison ou une autre, l'enfant doit s'absenter impérativement, il ne pourra réintégrer sa classe en cours de journée et devra être absent à la demi-journée. L'enseignant aura été prévenu au préalable. Pour les prises en charge des troubles des apprentissages sur le temps scolaire (orthophonie, psychomotricité ...), les autorisations de sortie seront directement traitées avec l'enseignant et le chef d'établissement.

### HORAIRE D'OUVERTURE DU PORTAIL :

**Matin :** 8h00 à 8h35, 11h30 à 11h45, 12h45 à 12h55.

**Le soir :** 16h25 à 16h45 puis de 17h45 jusqu'à 18h30 sans interruption.

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans les locaux sans être accompagné d'un membre de l'équipe pédagogique. Pour communiquer une information, merci de la noter dans le carnet de liaison ou d'envoyer un email à l'enseignant.

Seuls les parents de petite et moyenne section sont autorisés à entrer dans les locaux. Pour entrer, ils doivent obligatoirement présenter leur carte d'accès à l'entrée de l'école pour accompagner ou venir chercher leur enfant devant la classe (ces cartes seront remises par les enseignantes aux familles à la rentrée).

**Rappel :** Tout badge égaré et/ou détérioré sera facturé 5€ (paiement sur Ecole Directe).

### FOURNITURES :

Vous trouverez les listes de fournitures sur le site de l'école pour chaque niveau. Comme l'an dernier, certaines fournitures sont commandées par l'école (cahiers, lutin, carnet de liaison, fichier d'anglais, agendas...) et refacturées au premier trimestre. Ces commandes passées par l'école permettent une harmonisation du matériel pour tous les élèves.

Le tablier de l'école est obligatoire de la PS à la GS. Vous pouvez le commander via le lien noté sur les listes des fournitures des classes de maternelle.



## VACANCES SCOLAIRES :

Nous suivons le calendrier scolaire national. **Les congés ne doivent être ni anticipés, ni prolongés.** Le départ en vacances à lieu après la classe à 16h30 ou après le créneau de périscolaire (**excepté le vendredi 16 décembre 2022 – sortie exceptionnelle à 11h30**). La reprise des cours se fait le matin des jours indiqués selon les horaires habituels.

**Attention, le lundi 3 octobre 2022 est une journée pédagogique pour l'ensemble des établissements de la Tutelle des Sœurs de Saint Joseph de Lyon. Les élèves ne seront pas accueillis.**

**Rentrée** : jeudi 1er septembre (selon le planning communiqué ci - dessus).

**Toussaint** : du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre.

**Noël** : du vendredi 16 décembre à **11h30** au mardi 3 janvier.

**Hiver** : du vendredi 17 février au lundi 6 mars.

**Lundi de Pâques** : lundi 10 avril

**Printemps** : du vendredi 21 avril au mardi 9 mai.

**Pont de l'ascension** : du mardi 16 mai au lundi 22 mai

**Pentecôte** : lundi 29 mai

**Eté** : mardi 4 juillet

## LA PASTORALE :

- Bénédiction des cartables : **vendredi 2 septembre**
- Messe de rentrée pour l'école le **vendredi 16 septembre** à 17h30 Eglise Notre Dame de Boulogne
- Célébration de la Toussaint à l'Eglise Notre Dame de Boulogne pour les primaires le **mardi 8 novembre**
- Célébration de la Toussaint à l'Oratoire pour les maternelles le **mardi 15 novembre**
- Célébration de l'Avent du CP au CM2 le **mardi 6 décembre** à l'église Notre-Dame.
- Célébration de l'Avent à l'Oratoire pour les maternelles le **mardi 13 décembre**
- Première communion 2022 : **Samedi 18 mars (2 messes) : 9h45 et 11h30 à la paroisse Notre Dame**
  - Préparations première communion les **mercredis : 18 janvier/ 1er février/15 février** de 8h30 à 10h30 à l'école
  - Retraite le **mardi 14 mars** toute la journée
  - Sacrement de réconciliation le **jeudi 16 mars**
- Chemin de croix CE2-CM1-CM2 : **vendredi 7 avril**
- Célébration Pâques à l'oratoire pour les maternelles : **mardi 11 avril**
- Célébration Pâques CP-CE1 à l'oratoire : **vendredi 14 avril**
- Messe 1<sup>er</sup> communiant : **mardi 18 avril**



## REUNIONS DE RENTREE :

**Réunions de classe : 18h00** au Grand Salon (1<sup>er</sup> étage coté collège) - informations générales de rentrée pour le cycle concerné, **18h30** dans la classe de l'enfant avec l'enseignant. Aucun enfant n'est présent aux réunions. Il n'y a pas de garderie.

A l'occasion de ces réunions, les enseignants vous exposeront le fonctionnement général de la classe et vous expliqueront ce qu'ils attendent des élèves pour l'année scolaire. Si vous souhaitez vous entretenir de manière plus personnelle avec eux, merci de prendre un rendez-vous individuel via le carnet de liaison ou l'adresse email de la classe.

PS/ MS/GS :	jeudi 1 <sup>er</sup> septembre
CP/CE1	lundi 5 septembre
CE2/CM1	mardi 6 septembre
CM2	mardi 13 septembre

## EQUIPE ENSEIGNANTE 2022 – 2023 :

Suite au mouvement des enseignants cette année, quatre nouvelles enseignantes feront leur rentrée au Parchamp : Madame Breguet, Madame Calenge, Madame Grosset et Madame Samson. Vous trouverez ci-dessous la nouvelle constitution de l'équipe pédagogique.

### **Maternelle**

PS : Mesdames Savin et Grosset

MS : Mesdames de Dinechin et Breguet

GS : Mesdames Piaton et Calenge

### **Élémentaire**

CP : Mesdames Barboille, Guilloux et Martin

CE1: Mesdames Monneuse, Begué et Duval, Tolot et de Panafieu

CE2: Mesdames Laudet, Gutton et Lafarge, Renard

CM1 : Monsieur Barjhoux Mesdames Hamon, Miller,

CM2: Mesdames Lavergne et Samson, Merle, Bronner



### PHOTOS DE CLASSE :

Les photos individuelles et collectives auront lieu le jeudi 15 et vendredi 16 septembre 2022.

### PERISCOLAIRE (garderie, étude et activités) :

Les **études dirigées** sont mises en place pour les CP et les CE1 uniquement. Les élèves s'inscrivent au trimestre et sont pris en charge par un enseignant qui dirige leur travail personnel, leur apprend à s'organiser et à acquérir une méthode de travail (groupe limité à 8 élèves).

Les **études surveillées** sont proposées du CE1 au CM2. Ce temps d'étude concerne les élèves qui sont autonomes dans la gestion de leur travail du soir. Les élèves travaillent dans le silence sous la surveillance d'un enseignant qui peut vérifier que le travail est bien effectué. (Groupe limité à 12 élèves)

**Les activités périscolaires ont lieu de 16h45 à 17h45. La liste des activités vous sera communiquée début septembre. Les élèves sont inscrits au trimestre. Certaines activités ont un nombre limité de places.**

**Les activités périscolaires commenceront le lundi 19 septembre.**

#### La garderie

- **Le matin (gratuit) :** Une garderie est proposée de 8h00 à 8h20 en extérieur pour tous les élèves. Pour les élèves de PS/MS, la garderie se situe en intérieur dans le hall au rez-de-chaussée.

Les parents ne sont pas autorisés à attendre devant les classes avant 8h20.

- **Le soir : de 16h45 à 18h30 (payant sur inscription)**

Ouverture du portail à partir 17h45 en continu jusqu'à 18h30.

### TENUE :

Chaque enfant doit être vêtu **de vêtements marqués à son nom**. Nous exposerons les vêtements non réclamés avant chaque période de vacances. S'ils ne sont pas récupérés, ils seront donnés à des associations. La tenue doit être classique et correcte (cf. : règlement intérieur).

Le personnel ainsi que l'équipe enseignante se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances. Nous accueillerons avec joie vos enfants le 1<sup>er</sup> septembre.

Sophie Meslon